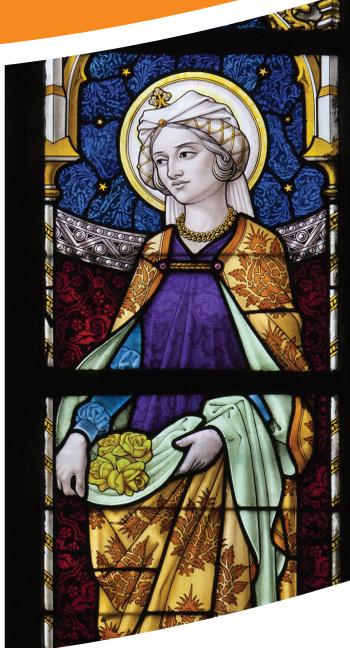


# FORMATION

## EN GESTION ET CONSERVATION DU PATRIMOINE MOBILIER RELIGIEUX

Édition 2022



Formation organisée par le Centre interdiocésain  
du patrimoine et des arts religieux (CIPAR asbl)



## LE PATRIMOINE DE NOS ÉGLISES EST EN DANGER

Le regroupement des célébrations fait que nos églises sont moins souvent fréquentées. Plus de cinquante ans après la réforme liturgique de Vatican II, de nombreux objets ou textiles liturgiques ont perdu leur signification. Le patrimoine mobilier se perd, se dégrade.

## POURTANT, CE PATRIMOINE EST PORTEUR DE SENS

Il est lié à l'identité et à la mémoire d'une communauté. Il a porté la foi et la prière de générations de chrétiens. Aujourd'hui encore, l'œuvre d'art continue à émouvoir et interpelle.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer une base de connaissances artistiques et techniques en matière de patrimoine mobilier religieux.
- Donner des clés de compréhension de la fonction et de la symbolique des objets.
- Transmettre les principes de base d'une bonne gestion et conservation du patrimoine (inventaire, entretien et mesures de conservation préventive).

Permettre au participant de prendre un rôle actif dans la préservation et la valorisation du patrimoine d'une paroisse ou d'une communauté.

## LA FORMATION S'ADRESSE

- Aux personnes responsables de différents aspects du fonctionnement des églises : fabriciens, accueillants d'églises, membres d'équipes liturgiques, responsables communaux, groupes d'intérêts et de sensibilisation du patrimoine religieux.
- À toute personne soucieuse du patrimoine de sa région et désireuse de s'en préoccuper.
- Plus largement, la formation peut intéresser tout amateur du patrimoine, d'histoire de la pensée religieuse ou d'histoire de l'art.

## PROGRAMME

### ► 15 OCTOBRE

Introduction au cycle de cours. *Christian Pacco, CIPAR.*

Notions d'architecture religieuse.

Mobilier liturgique : origine, fonction, signification actuelle.

Éléments d'iconographie chrétienne : Comment reconnaître une image du Christ, de la Vierge ou d'un saint ?

Aspects législatifs : Quels sont les droits et les obligations des fabriques d'église et des paroisses ? *Loris Resinelli, Diocèse de Tournai, SAGEP*

### ► 22 OCTOBRE

Vitrail : Aperçu historique de l'art du vitrail. Reconnaissance des dangers et des altérations du vitrail. Mesures de protection. *Isabelle Lecocq, IRPA.*

Du néo-gothique à l'art saint-sulpicien : Aménagements des églises aux 19<sup>e</sup> - 20<sup>e</sup> siècles. Problèmes de conservation et d'avenir. *Christian Pacco, CIPAR.*

Comment réaliser un inventaire du patrimoine mobilier. *Maura Moriaux, CIPAR.*

### ► 12 NOVEMBRE

Peinture : La peinture religieuse dans nos églises, repères historiques. *Ralph Dekoninck et Caroline Heering, UCL.*

Conservation préventive : aspects techniques, dangers et urgences. *Déborah Lo Mauro, Diocèse de Tournai, Service Patrimoine.*

### ► 19 NOVEMBRE

Statuaire : Contextualisation et sens de la statuaire religieuse. *Matthieu Somon.* Pathologies du bois, signes d'alerte. Conservation préventive et mesures curatives appropriées. *Emmanuelle Mercier, IRPA.*

### ► 26 NOVEMBRE

Orfèvrerie : Reconnaître les pièces d'orfèvrerie d'une église. Mesures de conservation préventive. *Hélène Cambier, Diocèse de Namur, Service Patrimoine et Elke Otten, IRPA.*

### ► 3 DÉCEMBRE

Textiles liturgiques : Description et fonctions des habits et linges liturgiques, bannières. Conservation préventive. *Hélène Cambier, Diocèse de Namur, Service Patrimoine et Déborah Lo Mauro, Diocèse de Tournai, Service Patrimoine.*

**Conclusions. Verre**



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

6 demi-journées de 4 heures, samedi de 8h30 à 12h30.

## LIEU :

Maison pastorale à la rue de la Vallée 80 à 6200 Châtelaineau.

## INSCRIPTION :

Par email : [info@cipar.be](mailto:info@cipar.be)

## PARTICIPATION AUX FRAIS :

90 € (50 € pour les étudiants) à verser sur le compte BE60 5230 8094 6070 du CIPAR.

Communication : Formation patrimoine religieux + nom et prénom.  
*Pour les fabriciens, ce montant peut être pris en charge par la fabrique d'église. Une attestation sera délivrée.*



### Contacts / renseignements :

Vinciane Groessens

0498 35 18 16

[v.groessens@cipar.be](mailto:v.groessens@cipar.be)

### Organisation :

CIPAR

Place du Palais de  
Justice 3, 5000 Namur

[www.cipar.be](http://www.cipar.be)



Avec le soutien de :

